



Association Accueil Enfance Montherod-Aubonne



Autorisation annuelle

(A RETOURNER A LA STRUCTURE)

UAPE Marais'Cré **Gimel**

Nom & prénom de l'enfant (1 formulaire par enfant)

.....

Degré scolaire

☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------

1P 2P 3P 4P 5P 6P 7P 8P

Autorisation de venir seul à l'UAPE le matin

Le parent autorise l'enfant à venir seul à l'UAPE le matin.

Il s'engage à respecter scrupuleusement le système de communication mis en place avec l'UAPE. Afin de s'assurer mutuellement de l'arrivée de l'enfant, il s'engage à envoyer un sms au **N° de téléphone 079 931 95 50** pour attester du départ de son enfant. En contrepartie l'équipe éducative valide son arrivée à l'UAPE par retour de sms par « 🍌 ».

Il confirme que l'UAPE n'est pas responsable de ce temps de trajet et la décharge de toute responsabilité en cas de non-présentation de son enfant à l'UAPE.

Date : Signature parent :

(Uniquement les 5 - 8P) Autorisation de quitter seul l'UAPE

Le parent autorise l'enfant à quitter seul l'UAPE à la suite d'une demande par message.

Il comprend et accepte le délai possible entre le départ de l'enfant et son arrivée à la maison.

Il confirme que l'UAPE n'est pas responsable de ce temps de trajet et la décharge de toute responsabilité dès le départ de l'enfant de l'UAPE.

Date : Signature parent :



(Uniquement les 5 - 8P) Autorisation de rentrer avec sa fratrie cadette

Le parent autorise l'aîné de la fratrie (5-8P uniquement) à quitter seul l'UAPE avec son cadet à la suite d'une demande par message

Il comprend et accepte le délai possible entre le départ de l'enfant et son arrivée à la maison.

Il confirme que l'UAPE n'est pas responsable de ce temps de trajet et la décharge de toute responsabilité dès le départ des enfants de l'UAPE.

Date : Signature parent :

Autorisation pour l'utilisation d'un véhicule privé lors de trajet exceptionnel

Le parent autorise un membre de l'équipe éducative à utiliser son véhicule privé, lors de trajet exceptionnel, pour récupérer l'enfant et le ramener à l'UAPE (par ex. si l'enfant a pris le bus par erreur ou est rentré à la maison au lieu de l'UAPE).

Date : Signature parent :